

Aujourd'hui

à

Charnières

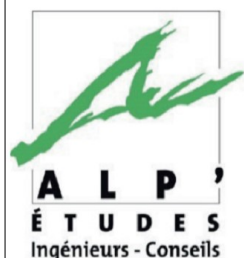




CONFITURES ARTISANALES
COULIS DE FRUITS - SORBETS MAISONS - ÉPICERIE FINE

Implantée depuis 30 ans à Charnècles, La Tacoulienne, vous propose des produits gourmands issus de notre production et de fruits et légumes sélectionnés rigoureusement.

OUVERT TOUS LES JOURS DURANT L'ÉTÉ - 10 LE TRIEVOZ 38140 CHARNÈCLES
04 76 91 50 74 - LATACOULIENNE.COM - FACEBOOK.COM/LATACOULIENNE



Bureau d'Etudes Techniques Architectes du paysage

Infrastructure – Eau – Assainissement
VRD – Aménagements Paysagers

137 – rue Mayoussard – Centr'Alp - 38430 MOIRANS
Tél. 04.76.35.39.58

www.alpetudes.com

Sommaire

Le mot du maire _____	Page 3
Comment ça marche ? _____	Page 4
Délibérations _____	Page 6
Urbanisme _____	Page 7
Travaux _____	Page 8
Concours photos _____	Page 8
L'école _____	Page 10
L'accueil de loisirs _____	Page 12
La vie associative _____	Page 14
Bien vivre _____	Page 20
Communication _____	Page 21
La vie communale _____	Page 22
Regards sur le patrimoine _____	Page 23
CCAS _____	Page 24
Santé _____	Page 25
Le carnet _____	Page 26
Votre mairie _____	Page 26
Page spéciale jeunes _____	Page 28

FILOUL - CHARBON - GAZOLE
GRANULÉS DE BOIS • DIN+
LIVRAISON EN VRAC AVEC PESÉE EMBARQUÉE ET ASPIRATION

DURAND
Combustibles

Tél. 04 76 91 00 74 - 50 ZA du Petit Bessey - 38140 CHARNÈCLES
L'ENERGIE EST NOTRE AVENIR ÉCONOMISONS-LA ! durand-combustibles@wanadoo.fr

Directrice de la publication : **Nadine REUX**

Préparation du bulletin : **Colette KUBIAK, Bertrand RICHARD et l'équipe municipale**

Impression : **Imprimerie RUZZIN—Moirans**

*La municipalité remercie **les annonceurs** qui ont permis la réalisation de ce bulletin municipal. Merci de leur réserver vos achats.*

*La municipalité remercie également **les associations locales** pour leur participation à l'élaboration de ce bulletin.*

Photos : DR

ACORE

Maîtrise d'Oeuvre
Coordination SPS
O.P.C.

contact@acore-groupe.fr
Téléphone : 04 76 65 63 18

salex ELECTRICITE GENERALE

06 50 71 85 20 ou 06 84 62 58 83

salex38@orange.fr

SARL SALEX - 190 Route de Voiron - 38140 CHARNÈCLES

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

J'ai eu le plaisir d'échanger quelques mots avec certains d'entre vous lors des élections des 20 et 27 juin dernier. Même si le but premier est bien entendu le devoir électoral, la présence des élus au bureau de vote donne également l'occasion de prendre des nouvelles ou d'aborder simplement des sujets qui vous tiennent à cœur.

Je remercie les agents communaux pour l'organisation des élections. Mes félicitations valent également pour l'ensemble de l'année : leur professionnalisme dans l'organisation des tâches communales ainsi que leurs qualités humaines permettent de vous rendre les services qu'une commune doit à ses habitants.

Après cette première année de mandat, nous avons pratiquement terminé la mise en œuvre des actions préparées par le mandat précédent, telles que l'adressage ou le parking des Maréchaux. Reste la rénovation phonique des salles de classe et la rénovation thermique du dortoir de l'école dont les travaux vont être réalisés en juillet et août, et la rénovation de deux appartements communaux dont nous espérons les travaux avant la fin de l'année.

De nouveaux aménagements (arceaux vélo sur la place, devant l'école et la bibliothèque ; quilles devant le cimetière ; ...) ont été réalisés. Dans le même temps nous préparons des projets plus conséquents : la sécurisation des déplacements et l'aménagement de la maison au centre village.

Sur ce dernier sujet, je vous remercie pour vos réponses à la consultation que nous avons lancée, elles nous permettent de préciser les orientations pour cette maison. Nous complétons actuellement les éléments techniques en consultant le service Habitat et le service Economie du Pays Voironnais. Nous espérons ainsi revenir vers vous avec un projet relativement concret avant la fin de l'année.

Il est encore trop tôt pour dévoiler les projets participatifs que vous avez proposés. Je suis très enthousiaste devant ces bonnes idées que nous soumettrons au vote des habitants cet automne.

Et je suis tout aussi impatiente de voir les photos de notre commune que vous soumettrez au concours photo d'ici le 30/09.

L'équipe municipale reste mobilisée pour faire vivre la commune au quotidien, volontariste pour réaliser les actions prévues, et toujours à votre écoute.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal des renseignements pour préparer la rentrée de septembre, des retours sur les événements et les actions du premier semestre, des éclairages sur le fonctionnement communal et celui du Pays Voironnais ainsi que toutes les informations pratiques pour faciliter la vie quotidienne de chacun et la convivialité au sein de notre village.

Je souhaite à chacun de vous un bel été et de bonnes vacances aux enfants !

Nadine Reux, Maire.



Comment ça marche...

Un peu d'histoire...

En 1973, le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) de l'agglomération Grenobloise a pour ambition de construire une « région urbaine millionnaire » organisée en 3 grands pôles, avec la création d'une ville nouvelle sur le plateau de Charnècles et Saint-Cassien. Cette ville nouvelle doit constituer le pendant, côté Grenoblois, de L'Île d'Abeau côté lyonnais. Les élus et habitants du territoire refusent massivement le projet !

Afin de défendre leur vision de ce que doit être le développement du territoire autour de Voiron, à savoir le développement maîtrisé des communes existantes, 14 communes (dont Charnècles) décident en 1974 de se regrouper au sein d'un syndicat : le SMAV (**Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais**).

De 1974 à 1994, l'intercommunalité dans le Pays Voironnais demeure dans la forme syndicale initiale. Ces vingt premières années permettent de développer les premiers équipements, services et politiques intercommunales dans 3 grands domaines :

- **L'environnement** avec la création du service de l'Eau, la mise en place de la politique d'élimination des déchets et les premiers équipements en matière d'assainissement.
- **Le social** avec la création d'un service d'Aide à Domicile des Personnes Âgées et Handicapées (ADPAH), mais aussi la création d'une des toutes premières Maisons de l'Information de la Formation et de l'Emploi (MIFE) de France.
- **L'habitat** avec la mise en place de 3 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) entre 1974 et 1994.

En 1994, les élus décident de la transformation du SMAV en Communauté de communes. Cette évolution donne à l'intercommunalité une véritable autonomie financière et fiscale, et marque le début de la compétence **économique**.

L'année 2000 marque une nouvelle étape de renforcement de la coopération avec la transformation en Communauté d'agglomération. Deux grandes compétences sont alors intégrées : **l'aménagement du territoire** et **la politique de la ville**.

Avec l'intégration de différentes communes et communautés, puis la création de communes nouvelles, l'intercommunalité compte désormais **31 communes**.



NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMUNE

BILIEU → 1 586 hab.	SAINT-BUEIL → 734 hab.
LA BUISSE → 3 209 hab.	SAINT-CASSIEN → 1 205 hab.
CHARANCIEU → 794 hab.	SAINT-ÉTIENNE DE CROSSEY → 2 647 hab.
CHARAVINES → 1 970 hab.	SAINT-GEOIRE EN VALDAINE → 2 441 hab.
CHARNÈCLES → 1 464 hab.	SAINT-JEAN DE MOIRANS → 3 616 hab.
CHIRENS → 2 381 hab.	SAINT-NICOLAS DE MACHERIN → 962 hab.
COUBLEVIE → 5 231 hab.	SAINT-SULPICE DES RIVOIRES → 438 hab.
MASSIEU → 764 hab.	LA SURE EN CHARTREUSE → 1 021 hab.
MERLAS → 497 hab.	TULLINS → 7 801 hab.
MOIRANS → 8 014 hab.	VELANNE → 543 hab.
MONTFERRAT → 1 809 hab.	VILLAGES DU LAC DE PALADRUD → 2 544 hab.
LA MURETTE → 1 949 hab.	VOIRON → 20 603 hab.
RÉAUMONT → 1 053 hab.	VOISSANT → 236 hab.
RIVES → 6 556 hab.	VOREPPE → 9 655 hab.
SAINT-AUPRE → 1 189 hab.	VOUREY → 1 744 hab.
SAINT-BLAISE DU BUIS → 1 087 hab.	

... le Pays Voironnais ?

Et aujourd'hui ?

Les conseillers communautaires : les 62 élus communautaires ont été élus pour une durée de 6 ans et représentent leur commune au sein de la Communauté d'agglomération. Ils sont issus des 31 communes et sont obligatoirement des conseillers municipaux. **Le conseil communautaire** ainsi constitué est l'organe délibérant du Pays Voironnais qui décide et vote les délibérations préparées en commissions ainsi que le budget. Charnècles dispose d'un siège, occupé par Nadine REUX (Gilles LANÇON en est suppléant).

Le conseil des maires : la loi « Engagement et Proximité » du 27/12/2019 rend obligatoire cette instance afin d'assurer une meilleure représentativité des communes dans la gouvernance intercommunale.

L'exécutif : c'est en quelque sorte le gouvernement de la Communauté. Il est composé des vice-présidents (dont Nadine REUX, 1^{ère} vice-présidente en charge de la transition écologique) et du président. Il oriente le travail préparatoire des commissions, s'assure de la mise en œuvre de ses décisions, et fait le lien avec les services.

Les commissions de travail : elles constituent le lieu principal de préparation, de discussion et de débat politique. Le rôle des commissions est d'amender, d'enrichir et de discuter de l'ensemble des projets et politiques publiques proposées par l'exécutif et qui seront soumis au vote de l'Assemblée communautaire.

Elles sont au nombre de 4, dont 3 sont ouvertes à des conseillers municipaux non élus au conseil communautaire (pour Charnècles, 2 conseillers titulaires et 2 conseillers suppléants siègent dans chacune de ces commissions).

- Transition écologique (ouverte)
- Solidarités (ouverte)
- Économie (ouverte)
- Ressources et moyens.

Les secteurs d'intervention du Pays Voironnais

DÉVELOPPEMENT de L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

- Implantation d'entreprises nouvelles,
- Accompagnement d'entreprises déjà présentes sur le territoire,
- Développement du commerce et de l'artisanat,
- Développement du tourisme,
- Développement de l'agriculture,
- Développement d'une politique en faveur de l'emploi, la formation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et salariés (Maison de l'Emploi).

MOBILITÉ

- Financement des infrastructures ferroviaires,
- Aménagement des pôles d'échanges et des voiries d'intérêt communautaire,
- Réalisation de parkings-relais et de covoiturage,
- Développement des modes doux et des déplacements partagés,
- Exploitation d'un réseau de transport urbain, interurbain et de transport à la demande.

SOLIDARITÉS

- Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées,
- Développement d'un service de soins à domicile,
- Gestion d'une maison de retraite,
- Restructuration urbaine des principaux quartiers d'habitat social,
- Développement d'une politique dans le domaine de la jeunesse.

Aménagement du TERRITOIRE

- Politique du logement, notamment le logement social d'intérêt communautaire,
- Développement des équipements sportifs,
- Participation à l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), élaboration du Schéma de Secteur,
- Réalisation des grandes opérations d'aménagement structurant.

Culture ET PATRIMOINE

- Gestion d'équipements culturels (musées, Grand Angle...),
- Développement du spectacle vivant,
- Promotion et valorisation du patrimoine avec notamment l'animation du Pays d'art et d'histoire,
- Gestion d'un réseau de lecture publique.

EnvirONNEMENT

- Prévention, collecte, traitement et recyclage des déchets ménagers,
- Approvisionnement en eau potable,
- Assainissement des eaux usées,
- Gestion des espaces naturels et des milieux aquatiques,
- Mise en œuvre d'une politique énergétique.



Délibérations



Conseil municipal du 21/01/2021

2021-001-FINANCES	Participation de la commune au capital de la SAS Buxia Energies
2021-002-FINANCES	Attribution de bons d'achat aux agents communaux pour Noël 2020
2021-003-RESSOURCES HUMAINES	Autorisation de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un agent momentanément indisponible pour l'année 2021
2021-004-SCOLAIRE	Modification des règlements intérieurs périscolaires à compter de la facturation du mois de janvier 2021
2021-005-SCOLAIRE	Signature de la convention avec la commune de Rives et la psychologue scolaire pour le financement d'une dépense

Conseil municipal du 25/02/2021

2021-006-FINANCES	Conseil en Énergies Partagées Expert entre la commune et TE38
2021-007-FINANCES	Fixation des taux d'imposition pour l'année 2021
2021-008-ARCHIVES	Autorisation de signer la convention de prestations de services de l'Unité Archives proposée par le Pays Voironnais (tarifs 2021)
2021-009-ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE	Approbation de la création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur les communes de Charnècles, Renage, Rives et Vourey

Conseil municipal du 08/04/2021

2021-010-FINANCES	Adoption du Compte de Gestion 2020
2021-011-FINANCES	Vote du Compte Administratif 2020
2021-012-FINANCES	Vote des taux 2021
2021-013-FINANCES	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2020
2021-014-FINANCES	Adoption du Budget Primitif 2021
2021-015-FINANCES	Détermination du montant des subventions versées aux associations pour l'année 2021

Délibérations

Conseil municipal du 20/05/2021

Pas de délibérations

Conseil municipal du 24/06/2021

2021-016-INSTITUTION ET VIE POLITIQUE	Vote pour le maintien d'un adjoint dans ses fonctions
2021-017-ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Convention de prestations de services d'exploitation des espaces publics
2021-018-VIE ASSOCIATIVE	Subvention exceptionnelle association « Chansons Buissonnières »
2021-019-SCOLAIRE	Adoption du règlement et des tarifs de la restauration scolaire et garderie 2021/2022

Les comptes-rendus détaillés sont consultables en mairie après qu'ils aient été approuvés par les conseillers municipaux présents aux séances.

Urbanisme

Pour la période du 2 novembre 2020 au 30 juin 2021

Permis de construire accordés

04/01	M. LANDRIVON	Route du Penon	Maison individuelle
04/03	M. FAVRIN-COLLOMB	Le Grand Chemin	Maison individuelle
11/03	M. MORDOHAY	Route du Penon	Maison individuelle
11/03	M. BOUDISSA	Route du Penon	Maison individuelle
11/03	M. RIOU	Route du Penon	Maison individuelle
29/04	M. NAVARRO	Route du Penon	Maison individuelle
10/05	M. CORTINOVIS	Route du Penon	Maison individuelle
25/05	M. REYDEL	Route du Penon	Maison individuelle
25/05	M. RACLE	Route de Lezardière	Maison individuelle
03/06	M. PELLOUX-GERVAIS	Route du Penon	Maison individuelle
03/06	M. ESCANDE	Route du Penon	Maison individuelle
07/06	M. JACQUIN	Route de Bois Vert	Changement de destination et rénovation de grange
07/06	M. HADJ SALEM	Route du Penon	Maison individuelle
10/06	M. CEZARD	Route du Penon	Maison individuelle
17/06	M. JACQUET	Route du Penon	Maison individuelle

Urbanisme

Permis de démolition accordé

11/02	M. BURGOS	Chemin du Combeau	Démolition d'une grange
-------	-----------	-------------------	-------------------------

Déclarations préalables acceptées

21/12	M. BERETTI	Route de Combes Louvat	Véranda
21/12	M. BOUKRAA	Route des Picottes	Panneaux photovoltaïques
19/01	M. BURGOS	Chemin du Combeau	Terrasse
09/02	M. LABEYE	Route des Picottes	Abri voiture
25/02	Mme GAUTHIER	Route de Rives	Piscine
03/03	M. KUBIAK	Route de Bois Vert	Clôture
22/03	M. LANGUINIER	Route des Picottes	Chauffe-eau solaire
22/03	M. SUZEL	Route des Haies	Panneaux photovoltaïques
29/03	Solutions énergétiques	Route des Haies	Panneaux photovoltaïques
29/03	M. NOGUEIRA	Route de Combes Louvat	Piscine
27/04	Mme SIGU	Route du Mollard	Abaissement de clôture
27/04	M. SAGE	Route des Maréchaux	Piscine
27/04	Mme COTTE	Route de Lezardière	Piscine
27/04	M. LABEYE	Route des Picottes	Abri de jardin
06/05	Mme DARTORA	Lot. les Rivoires	Piscine
06/05	Mme FERRERO	Route de Rives	Piscine
07/05	M. GABERT	Route de Lezardière	Coupe d'arbres
07/05	Diméo Energie	Le Trousseau	Panneaux photovoltaïques
01/06	Green Planet	Route des Picottes	Panneaux photovoltaïques
03/06	Iratek	Route de Manguely	Isolation extérieure
03/06	Mme VERNA	Route du Mollard	Changement menuiseries extérieures
03/06	M. ROCHE	Route de Bois Vert	Changement menuiseries extérieures
04/06	Monabee	Route de Rives	Panneaux photovoltaïques
29/06	M. CHAUVIN	Route de Bois Vert	Piscine
30/06	Mme BOUCLET-BECARD	Route des Bruyères	Tonnelle adossée à l'habitation
30/06	Mme BOUCLET-BECARD	Route des Bruyères	Arche en bois

Infos et renseignements :

Urbanisme : urbanisme@ville-charnecles.fr - 04.76.91.26.82

Permanences en mairie : aux horaires d'ouverture

Madame Sophie REY, **architecte conseil**, reçoit **sur rendez-vous** en mairie, le **dernier jeudi du mois** entre **9h et 12h**.

Avant d'entreprendre des travaux il est fortement conseillé de prendre contact avec le service urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet selon le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur et l'éventualité de formalités administratives préalables.

Travaux

Inaugurations

Signe d'un progressif retour à « la vie d'avant », nous avons enfin pu inaugurer le 30 juin deux réalisations communales, en présence d'Amélie Girerd, conseillère départementale, ainsi que de Marie-Ange Chêne, maire de la précédente mandature, et de membres du CCAS et du Pays Voironnais.

D'abord l'arrêt de bus réaménagé ce printemps aux Rivoires, avec de nouveaux quais adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ce projet porté par le Pays Voironnais a été l'occasion pour l'équipe municipale de faire modifier le régime de priorité de ce carrefour.



Les élus se sont ensuite dirigés vers le nouveau parking à l'angle de la Vieille Cure et des Maréchaux, terminé en 2020 mais qui n'avait pas encore pu être inauguré.

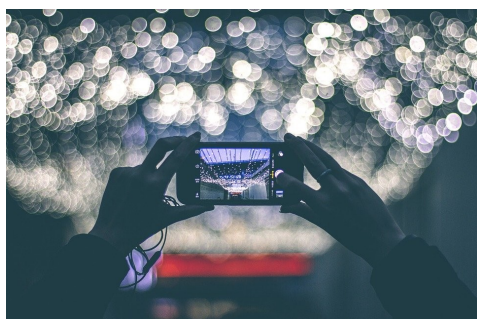


Concours photos

Vous habitez Charnècles : vos photos à l'honneur

Le concours photos, ouvert à toutes et tous à partir de 11 ans, entre juin et septembre est une opportunité à saisir pour affûter son regard et mettre en valeur notre village. Inscrit dans une démarche participative, ce concours permettra dans un second temps à toutes les personnes habitant Charnècles de voter et de sélectionner les photos qui seront affichées dans la salle du conseil municipal.

L'ensemble des modalités d'inscription et de participation est disponible sur le site internet de Charnècles.



L'école

Encore une année scolaire bien particulière qui se termine. Mais comme l'année dernière, la motivation et l'efficacité de l'équipe enseignante et des agents de la municipalité à trouver à chaque nouvelle version du protocole sanitaire les solutions les plus adaptées pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, ont permis un déroulement sans accrocs. Un grand merci à tous !

Les élèves ont ainsi pu bénéficier d'un cycle d'escrime pour les CM1-CM2, ou de quelques séances de natation à la piscine de Moirans pour les GS-CP-CE1. Les CM1-CM2 ont pu passer leur permis internet, et les CE2 le permis piéton, en collaboration avec la gendarmerie de Renage.

Des interventions de l'infirmière scolaire après de élèves de CM2 sur le thème de la puberté, ou du service de prévention bucco-dentaire du Conseil Départemental pour les CP-CE1 ont aussi eu lieu.

Enfin, les CM1-CM2 ont créé une bande dessinée intitulée « Les 5R pour sauver la Terre », avec un exemplaire de laquelle ils ont tous pu repartir.

Des jardins potagers à l'école

En maternelle, les élèves ont semé des graines de haricots verts, pour en suivre la pousse jour après jour. Et au 55ème, la première récolte a pu avoir lieu.

Les plus grands ont pu, pour leur part, constater la production des premiers légumes dans les carrés de « lasagnes ». Les plantes aromatiques et fleurs s'y développent aussi. Et tout en procédant en autonomie à l'arrosage et au désherbage, ils ont pu observer des insectes, vers de terre, pucerons, et coccinelles (devinez qui mange qui ?).

Ils ont aussi, avec Mme Essertier de M'T Lég'Hum! créer un mini-jardin de plantes aromatiques (bourrache, ciboulette, menthe, persil) pour les CP-CE1, et un mini-potager à emporter (tomates-cerises, radis, carottes, œillet d'Inde, salada, betterave et persil) pour les CE1-CE2 et CM1-CM2.



Concours Mathador

Les élèves finissent 8^{ème} sur 34 classes dans l'académie, et 149^{ème} sur 1081 classes de cycle 3 au niveau national. Félicitations à eux tous !

Dictionnaires / Calculatrices

Le jeudi 1^{er} juillet, tous les élèves de CM2 ont reçu de la part du Sou des écoles un dictionnaire français-anglais ou une calculatrice scientifique, au choix. En route vers le collège...

Vive les vacances

Pour le dernier jour d'école, les élèves ont pu assister à une représentation du groupe « Tahiti » proposé dans le cadre du Festival des Cultures du Monde Voiron-Chartreuse.

Ils ont ainsi pu passer un dernier moment convivial en dégustant une bonne glace.

... revient bientôt

La garderie

La garderie est un service permettant aux familles de bénéficier d'un prix très compétitif. Pour tenir compte de la conjoncture de cette année particulière, la commission « Vie scolaire, petite enfance, jeunesse » a proposé de maintenir le tarif horaire à **1,90 €**.

Le Conseil Municipal a validé la proposition par délibération du 24/06/2020. Les tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 sont donc les suivants :

Horaires	Tarifs	
	« Charnéclois »	« Extérieurs »
7h30 à 8h35	2,05 €	2,37 €
13h20 à 13h35	0,47 €	0,55 €
16h30 à 17h30	1,90 €	2,20 €
17h30 à 18h30	1,90 €	2,20 €

Le restaurant scolaire

Il a été proposé au Conseil Municipal de maintenir le prix de base du ticket « temps de midi » à **5,90 €**, se décomposant en 3,42 € pour le repas et 2,48 € pour les frais induits (personnel d'encadrement, frais administratifs, frais de ménage et de fonctionnement du local).

Globalement, la commune garde à sa charge 50% des frais induits. Les familles payant le repas et les 50% restants.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) prend en charge le coût lié à la dégressivité du tarif en fonction du quotient familial.

Note : une aide peut être apportée par le CCAS aux familles en faisant la demande et dont le quotient familial est compris entre 0 et 400 €

Quotient familial	Coût « temps de midi » à la charge de la famille	Dont prix du repas	Dont frais induits
0-640	4,10 €	3,42 €	0,68 €
641-840	4,60 €	3,42 €	1,18 €
841-1040	5,10 €	3,42 €	1,68 €
1041-1200	5,50 €	3,42 €	2,08 €
1201-1500	5,70 €	3,42 €	2,28 €
1501 et plus	5,90 €	3,42 €	2,48 €
Extérieurs	6,60 €	3,42 €	3,18 €

Travaux

Afin de sécuriser le matériel indispensable au bon déroulement des enseignements, l'ensemble des salles de classe est depuis les vacances de printemps protégé par une alarme, extension de celle de la mairie.

Cet été, les 4 classes du rez-de-chaussée du bâtiment historique seront équipées de faux-plafonds et portes acoustiques, de double-vitrage au niveau de la séparation avec le couloir, et repeintes après travaux, pour un meilleur confort de travail pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves.

Et à l'automne, le dortoir sera équipé de nouvelles fenêtres et de volets roulants électriques solaires.

La rentrée !

La rentrée scolaire 2021-2022 est fixée du **jeudi 2 septembre**.

Le temps scolaire (*sous la responsabilité de l'éducation nationale et donc de la directrice de l'école*) court de 8h45 à 12h00, et de 13h45 à 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La garderie fonctionnera de 7h30 à 8h35, et de 16h30 à 18h30. Le « temps de midi » (pour les élèves mangeant à la cantine) va de 12h00 à 13h35. *Ces temps sont sous la responsabilité de la commune et donc du maire.*

Des activités...

Accueils de loisirs

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par le Pays Voironnais et la CAF de Grenoble, le CCAS de Charnècles est signataire d'une convention dont l'objet est de favoriser l'accessibilité des enfants de la commune aux 2 accueils de loisirs du bassin de vie de Rives (Charnècles, La Murette, Saint-Blaise-du-Buis, Saint-Cassien, Réaumont et Rives).



Les vacances d'été se préparent :

Accueil en continu : juillet à La Murette / août à Saint-Cassien

Et 3 séjours : 6-8 ans / 9-12 ans / Ados

L'association recrute pour Août :

Des animateurs diplômés BAFA

Des agents d'entretien - propreté des locaux

Infos et contacts :

www.lespetitspotes.org

contact@lespetitspotes.org

[FaceBook "Association Les Petits Potes"](#) / [messenger](#)

06 73 80 35 21 : Mickael PREVITALI

07 69 61 71 32 : Elise CASTERA



Vie de l'association :

Pour rejoindre l'équipe dynamique des bénévoles : bureau@lespetitspotes.org



... pour l'été

MJC Rives
Jeunesse

PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2021
C'est les vacances !

Renseignements et inscriptions :
Emma : 06 41 56 10 77 Aline : 06 25 33 37 69
emma.decamp@mjc-rives.fr aline.augoyat@mjc-rives.fr

mjc_rives
Espace jeunes MJC Rives

Isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr
Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la cohésion sociale
Café de France
Ville de RIVES

SEMAINE 1	MJC Rives	SEMAINE 2
AQUALAC Mercredi 7 juillet de 10h à 18h 3€ à 10€		RANDO LE VERTIGE DES CIMES Lundi 12 juillet de 10h à 18h (3€)
LASER PARK Jeudi 8 juillet de 11h à 18h 5€ à 15€		SORTIE LAC PLAGE DU SOUGEY Mardi 13 juillet de 10h à 18h (3€)
KOH LANTA & SOIRÉE REPAS PARTAGÉ Vendredi 9 juillet de 14h à 22h		FERIÉ MERCREDI 14 JUILLET ACCROBRANCHE À L'ARBRE À FIL Jeudi 15 juillet de 10h à 18h 5€ à 15€
		WALIBI Vendredi 16 juillet de 10h à 18h 7€ à 20€
SEMAINE 3		SEMAINE 4
PARC DE LA TÊTE D'OR Lundi 19 juillet 10h de 18h (3€)		SKATE PARK Lundi 26 juillet de 11h à 18h (3€)
CANYONING Mardi 20 juillet de 10h à 18h 7€ à 20€		SORTIE LAC & MINI GOLF Mardi 27 juillet de 10h à 18h (3€)
SKATE PARK Mercredi 21 juillet de 11h à 18h (3€)		RANDO LE LAC BLEU Mercredi 28 juillet de 10h à 18h (3€)
DEVALKART ET BOWLING Jeudi 22 juillet de 10h à 18h 5€ à 15€		ESPACE LUDIQUE (TYROLIENNE, GLISSE EN HERBE...) Jeudi 29 juillet de 10h à 18h 7€ à 20€
LAC DE PALADRU de 11h à 18h (3€) APÉRO COCKTAIL de 18h à 20h Vendredi 23 juillet		SOIRÉE JAPONNAISE MOCHIS, SUSHI & BUBBLE TEA Vendredi 30 juillet de 14h à 22h (3€)
Emma : 06 41 56 10 77 emma.decamp@mjc-rives.fr	RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :	Aline : 06 25 33 37 69 aline.augoyat@mjc-rives.fr

MJC Rives
Enfance

DU 06 JUILLET AU 31 AOÛT 2021

PROGRAMME

ACCUEIL DE LOISIRS LES 3 FONTAINES
3-11 ANS

Inscriptions et renseignements : 96 rue Sadi Carnot 38140 RIVES
contact@mjc-rives.fr - 04 76 65 21 45

Le secrétariat est ouvert le lundi de 14h à 19h, le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, de 14h à 16h45, puis de 17h à 18h30 aux 3 fontaines, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h

3-5 ANS	6-8 ANS / 9-11 ANS
Activités	Activités
<ul style="list-style-type: none"> Kermès des vacances atelier "émotions en mouvement" semaine découverte des tribus indiennes semaine des pompiers semaine à la découverte des océans semaine sur les métaux semaine "enfant des bois" semaine mapmonde semaine pour fêter la rentrée 31 août: petit déjeuné au centre 	<ul style="list-style-type: none"> épreuves JO création de cerf volant initiation skate constructions robot cours hip hop projet clip chasse au trésors custom de cartable fabrication arc création de costumes
Sorties	Sorties
<ul style="list-style-type: none"> 11 août : sortie lac de charavines 	<ul style="list-style-type: none"> 16 juillet: sortie lac 27 juillet : sortie lac 29 juillet: journée aux étangs 11 août : sortie lac 12 août : sortie cabane 20 août: sortie chasse au trésors 26 août : journée a la poype
Veillées 5€	Veillées 5€
<ul style="list-style-type: none"> 29 juillet de 18h00 à 21h00: la croisière s'amuse 12 août de 18h00 à 21h00: dans le monde de pinocchio 	<ul style="list-style-type: none"> 15 juillet de 18h00 à 21h30: soirée dans le vent...5€ 6-8 ans 22 juillet de 18h00 à 21h30: soirée barbecue 9-11 ans 05 août de 18h00 à 21h30: sauver wall-e 6-11 ans 12 août de 18h00 à 21h30: soirée à la belle étoile 19 août: soirée chic 6-11 ans 26 août de 18h00 à 21h30: soirée barbecue 3-11 ans

La vie associative

Centre Isère Tennis de Table

Après le confinement, le renouveau

Après la dernière saison marquée par la crise sanitaire, le club Centr'Isère Tennis de Table fait peau neuve !

Un conseil d'administration grandement renouvelé et un tout nouveau bureau, présidé par Quentin Jasiak, autant de forces vives et de bonnes volontés prêtes à s'investir pour faire vivre ce club, tant humainement que sportivement, en développant la convivialité. Le club adopte également une nouvelle organisation, autour de 3 pôles : communication, animation et sponsoring.

Un grand tournoi amical, ouvert à tous, est organisé le 3 juillet à partir de 13 h au gymnase Vergeron à Moirans. Deux stages d'été sont proposés les 07,08 et 09 Juillet 2021 ainsi que les 30, 31 août et 1er septembre 2021 à la salle Lionel Terray à Moirans. Toutes les informations concernant le tournoi et les stages sont à retrouver sur le site internet du club.

En attendant la reprise des entraînements à la rentrée, encadrés par un entraîneur diplômé (destinés aux jeunes et aux moins jeunes !), la salle reste ouverte tout l'été pour « taper la balle » à Moirans.

Nous vous attendons nombreux cet été et à la rentrée pour partager le plaisir d'être ensemble et de pratiquer le Tennis de Table

BRAULT Florence

JASIAK Quentin

L'écho des Echos de Chartreuse



Enfin, il était temps... après 8 mois de silence forcé, vous pouvez de nouveau entendre l'écho de la trompe résonner sur le chemin de Bois Vert.

Quelle joie de se retrouver, de sonner, de partager, de trinquer, de déguster une poignée de cerises "tacoules" du verger....

Simple nostalgie ou petit bonheur simple de la vie rien de mieux pour embellir notre quotidien et oublier les soucis.

Chacun reprend sa place, ses habitudes et ses automatismes. Finalement, la trompe c'est comme le vélo ! ça ne s'oublie pas trop... ce sont plutôt les lèvres qui nous font défaut ! Mais en quelques séances la musculature reprend le dessus et les fanfares s'enchaînent et réjouissent les cœurs.

La difficulté de se retrouver et de sonner n'a pas empêché Nadine Bonnard de réussir les deux premiers modules du BSC (Brevet du Sonneur Classé) le 12 juin dernier. Des conditions bien particulières puisque l'épreuve s'est déroulée sur "Skype"! Une expérience inédite et surprenante....

Maintenant que nous avons remis le pied à l'étrier, il ne reste plus qu'à vous retrouver.... Prochain rendez-vous au détour de Bois Vert ou le 10 octobre au marché d'automne.

En attendant bon été à tous.

La vie associative

Les amis de la bibliothèque

La Médiathèque de Charnècles « les Mots passant » sera **ouverte cet été tous les samedis de juillet et août de 10h à 12h30.**

Pour vos vacances d'été, venez découvrir choisir les dernières nouveautés !

Avec votre abonnement (16€ pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi), vous pouvez emprunter des documents – livres, revues, cd, DVD, jeux- (jusqu'à 20 pour une durée de 4 semaines), dans toutes les médiathèques du réseau (voir les horaires sur www.biblio-paysvoironnais.fr). Vous avez accès aux « ressources numériques » sur le portail via : livres numériques, presse, musiques, films, cours d'informatique, autoformation....

Sachez que l'accès aux médiathèques est gratuit pour tous et que vous pouvez vous y rendre pour découvrir, vous poser, consulter les documents (seul l'emprunt et l'accès au portail numérique est payant) donc n'hésitez pas à passer la porte !

Nous vous souhaitons un bel été !

Renseignements : bib.charnecles@paysvoironnais.com - 04 76 93 17 51 (pendant les horaires d'ouverture).

La médiathèque de Charnècles a besoin de bibliothécaires bénévoles !

Vous disposez d'un peu de temps et vous avez le gout du service ?

Vous aimez les livres ?

Vous maîtrisez les outils informatiques et ces derniers ne vous font pas peur ?

Vous désirez participer à la vie sociale et culturelle de votre commune ?

La bibliothèque de Charnècles, est gérée par l'**association « les amis de la bibliothèque »**, créée en 1992. Les bénévoles assurent un rôle d'animation éducative et culturelle autour du livre et de la lecture. L'association est constituée à ce jour d'une équipe d'une dizaine de personnes qui se répartissent les tâches en fonction de leurs préférences, aptitudes et disponibilités.

Être membre de l'association et bénévole à la bibliothèque, c'est :

gérer, sélectionner, cataloguer et équiper le fond documentaire ;

accueillir et accompagner le public lors des permanences, assurer la promotion des livres ;

gérer les prêts, réservations et retours d'ouvrages ;

donner le goût de lire aux jeunes en accueillant les scolaires (lecture d'histoires, aide au choix de livres...) ;

organiser et participer à des animations : festival "Livres à vous", animation enfants, soirée lectures adultes....

Si vous désirez consacrer un peu de votre temps en lien avec vos envies, selon vos possibilités et vos aptitudes, venez participer à notre aventure en rejoignant notre équipe de bénévoles.

L'intégration et le suivi seront assurés pour les différentes tâches de la bibliothèque. Pour nous rejoindre ou avoir des renseignements complémentaires sur les différentes missions d'un bénévole, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un mail à bib.charnecles@paysvoironnais.com ou en contactant la présidente de l'association.

Bureau 2021 :

Présidente : Carole MINGRAT (06.62.37.45.53)

Trésorière : Elisabeth SAGE

BIBLIOTHÈQUES
en **PAYS VOIRONNAIS**

La vie associative

Charnècles Loisirs prépare l'avenir

Gilbert Perraud a convoqué le conseil d'administration de l'association le 3 juin 2021 pour faire le bilan de la saison 2020/2021 : le trésorier a communiqué le bilan financier. La parole a été donnée aux conseillers présents pour évoquer le moral des adhérents.

215 adhérents se sont inscrits cette saison malgré la situation sanitaire. Les contacts que nous avons eus font ressortir que les adhérents ont hâte de reprendre les activités laissées en suspens pendant la crise sanitaire. Les animateurs de sections sont également prêts à repartir pour la saison 2021/2022. La saison 2021/2022 se prépare activement : sections de marche du lundi (journée et après-midi). Raquette l'hiver. Chorale. Théâtre. Patchwork. Jeux d'échecs. Pétanque. Marche du Vendredi après-midi.

En plus des activités il est remis au calendrier toutes les journées et soirées festives que nous connaissions : Beaujolais nouveau ; Buche de Noël ; Fête des Rois ; Bugnes ; Concours de belotte et de pétanque. Un repas dansant est prévu au mois de mars, celui de fin de saison en juin et le pucier pour la mi-juin. Pour le concert de chorale et la production théâtrale les dates vous seront communiquées en temps utile. Un **voyage en Bretagne sud est programmé du 12 au 17/09/2021**. Une réunion d'information par le voyageur a été assurée le 15 juin 2021 à 18 heures dans une salle communale de Charnècles. **A ce jour des places restent disponibles. Le voyage est ouvert aux non adhérents. Pour vous inscrire contactez le Président de l'association au 06 88 91 52 76**

L'assemblée générale est fixée au 08/09/2021 à 16 heures salle du Ri d'Olon. Les membres du conseil d'administration de Charnècles Loisirs vous souhaitent de bonnes vacances et la sortie de la crise sanitaire.

Nous vous invitons à consulter notre site internet : www.charneclis-loisirs.fr. Les informations sont régulièrement mises à jour.

Prenez bien soins de vous. Bel été à tous.

Le secrétaire D. GELOT

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Charnècles

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Charnècles vous remercie une nouvelle fois pour votre participation lors de nos calendriers 2021 !

Malgré le contexte sanitaire difficile et les différentes annulations de nos manifestations depuis mars 2020, vous avez répondu présent pour nous soutenir lors de cette tournée « distanciel ». Notre tournée pour le calendrier 2022 débutera au début du mois de novembre, et nous comptons bien pouvoir la faire en porte-à-porte cette année.



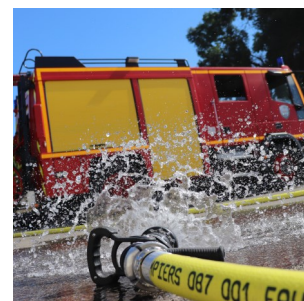
Nous espérons également pouvoir se retrouver, notamment pour notre traditionnelle matinée moules-frites prévu le dimanche 21 novembre 2021.

Si vous avez-besoins de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

En vous remerciant une nouvelle fois !

Profitez de votre été.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Charnècles



La vie associative

Gymnastique Volontaire Charnècles Saint-Cassien

Malgré une année en dents de scie, où les différents confinements nous ont contraints à mettre nos activités en pause, la GV a pu reproposez des activités à ses 300 adhérents.

Dès le mois de mars, nous avons mis en place des cours de gym en extérieur, au gré de la météo, sur le terrain de foot de Saint-Cassien, qui du fait de sa réglementation ne subissait pas la limitation de jauge des espaces publics ordinaires.



Le planning a évolué en fonction des horaires de couvre-feu et de la température, parce qu'il ne fait pas chaud le matin en mars !

Petit à petit, la gym cardio a redémarrée pour les moins frileux, puis un peu plus tard le qi gong, la gym douce, le stretching, le Pilates, le yoga.... Ce sont 15 cours qui ont pu avoir lieu les semaines de beau temps !

Un casse-tête pour les organisateurs mais un grand bonheur pour les adhérents, heureux de retrouver une activité physique et de pouvoir conserver du lien social.

Les randonneurs ne sont pas en reste. Ils ont eu le temps de préparer de beaux itinéraires pendant les périodes de confinement puis ils sont repartis à l'assaut des chemins de montagne dès que possible. D'abord en groupes de 6 puis en groupes de 10 dès que la réglementation l'a autorisé, puis sans limitation de nombre à partir du 9 juin.



Petit à petit, le retour à la normale s'est opéré en juin : réouverture de la piscine pour les cours d'aquagym, cours de gym en salle à Charnècles, treks pour les randonneurs....

Le conseil d'administration avait décidé de maintenir le salaire des animateurs sportifs durant toutes les périodes d'arrêt des cours. Cela n'a pas empêché les adhérents d'être remboursé de tous les cours non assurés.

Une sortie du tunnel qui nous laisse espérer une saison 2021-2022 plus sereine ! Nous prévoyons de démarrer les inscriptions pour les anciens adhérents mi-août et pour les nouveaux adhérents début septembre.

Bien sûr toutes les manifestations que nous avons programmées pour la saison 2020-2021 ont été annulées. Pas de souci, elles sont reprogrammées pour la saison 2021-2022 : sortie en bus pour la visite de la grotte Chauvet, soirée culturelle, galette des rois, repas de fin d'année.... De belles perspectives pour les adhérents.

Le site internet de la GV Charnècles/St Cassien et la page Facebook sont très régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à les consulter.

<https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien/>

<https://www.facebook.com/GVCharneclesSaintCassien>

La vie associative



Sou des écoles

Encore une année qui s'achève pour le Sou des écoles de Charnècles! Il est donc l'heure de faire le bilan.

Malgré les restrictions liées au contexte sanitaire, l'association a su se montrer présente tout au long de l'année et a ainsi organisé :

- une vente de ravioles
- une vente de sapins de Noël
- une tombola
- une vente de sacs en coton bio personnalisés avec les dessins des élèves

Toutes ces actions ont permis de financer :

- pour les élèves de la maternelle :
 - un projet ferme
 - 3 séances de musique



- pour les élèves de l'élémentaire
 - un projet jardin avec la réalisation de lasagnes, d'un potager à emporter et d'un mini jardin aromatique
 - un cycle escrime de 9 séances pour les CM1-CM2.



A la rentrée, les membres vont se réunir en Assemblée Générale pour élire un nouveau bureau et définir le programme de l'année en fonction des besoins des enseignants. Tous les parents sont invités à cette réunion.

L'association a besoin de membres volontaires, motivés et disponibles pour proposer et organiser des manifestations durant l'année scolaire.

Alors, parents, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant par mail : soudesecoles.charnecles@gmail.com ou par téléphone au 07.49.39.16.94 ou via notre page Facebook.

A très bientôt.

L'équipe du Sou des Ecoles de Charnècles

Aïkido

L'aïkido est un art martial japonais développé au XXème siècle. C'est une discipline qui se pratique aussi bien à mains nues qu'avec des armes (sabre, bâton, couteau), qui comprend des frappes, des projections et des immobilisations.

Que peut vous apporter l'aïkido ?

En tant qu'art martial, l'outil premier que nous utilisons est notre corps : renforcement musculaire, apprentissage du relâchement, développement de la mobilité et de l'équilibre. Ensuite, comme l'art martial se veut être une voie vers meilleure version de soi, l'aïkido vous aidera notamment à développer vos facultés de concentration et de résilience au stress.

Qui sommes nous ?

A Charnècles, nous diffusons la pratique de l'école Kishinkai fondée par Léo Tamaki, une pratique qui conserve la tradition sans empêcher l'évolution naturelle de tout art qui se veut vivant. Nous sommes présents depuis septembre 2015, avec une parité presque parfaite, des ados (dès 12 ans) et des adultes. Les cours sont mixtes et tout niveau. En plus des deux cours hebdomadaires, des stages intensifs sont proposés au cours de l'année.

Marché d'Automne

CHARNECLES

MARCHE D'AUTOMNE

Dimanche 10 Octobre 2021

9h-18h

Parking de la Mairie

Producteurs locaux

Dégustations, ventes

Animations

Tombola

**VENEZ NOMBREUX
ENTREE GRATUITE**

Repas sur réservation

Pot au feu/Fromage/Tarte pommes
Vente des tickets auprès de la Mairie.

Buvette

Bien vivre (ensemble)

Respect des cultures

Notre commune est un lieu de vie, d'échanges et de travail, notamment pour les agriculteurs. Après les turbulences de cette pandémie, le besoin vital de vert est bien présent.

Mais confrontés à des passages de promeneurs, voire d'engins motorisés, dans leurs terrains arboricoles ou semés de cultures, plusieurs agriculteurs sont exaspérés et demandent un peu de respect de leur travail et de leurs sources de revenus.

Aussi demandons-nous aux amateurs de promenades champêtres de bien rester sur les chemins, de remarquer et d'apprécier le travail des agriculteurs engagés dans la qualité de l'environnement et de leurs efforts de sécurité lors des déplacements.



Préservons notre ressource vitale, économisons-la !

L'été synonyme de chaleurs, de sécheresse est en route... Des gestes simples, à la portée de tous, permettent de réduire la consommation d'eau et de retarder les mesures de restriction :

- Faire la chasse aux fuites !
- Prendre des douches plus courtes plutôt que des bains
- Économiser l'eau du robinet, en le fermant dès que possible
- Installer une chasse d'eau à double débit
- Utiliser le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein
- Récupérer les eaux de pluie pour arroser le jardin par exemple
- Nettoyer les véhicules uniquement si c'est nécessaire



Information : Grenoble Alpes Métropole et le Pays Voironnais lancent une étude afin d'établir une connexion partielle de leurs réseaux d'eau respectifs en fonction des besoins. L'objectif est de sécuriser la distribution d'eau potable aux personnes habitant sur le territoire du Pays Voironnais pendant les périodes de sécheresse.

Quelques chiffres :

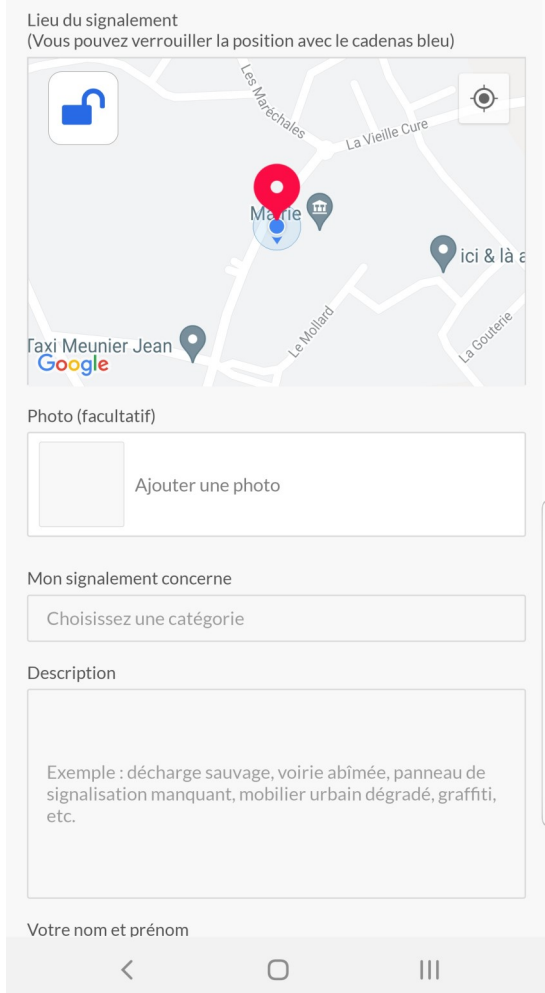
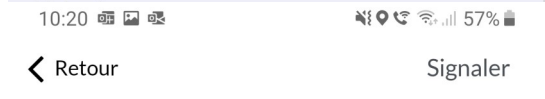
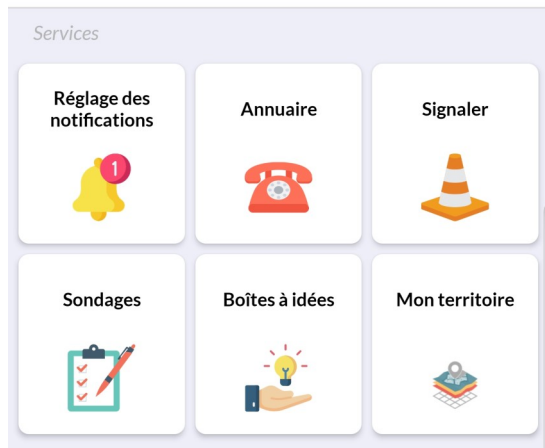
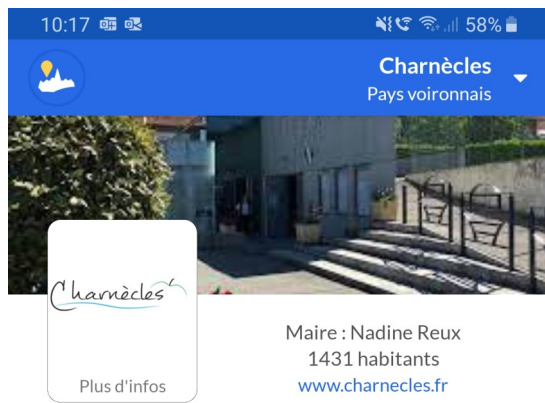
- En période normale le Pays Voironnais produit 36 000 m³/jour et la consommation est de 18 000 m³/jour
- En période d'étiage le Pays Voironnais produit 27 000 m³/jour et la consommation est de 24 000 m³/jour

La sécurisation, par le raccordement au réseau de Grenoble Alpes Métropole, permettrait en période d'étiage de solliciter son réseau à hauteur de 15 000m³/jour.

UFOLEP

Dès le début de l'année nous avons choisi de répondre favorablement à la sollicitation de l'UFOLEP afin de proposer, à titre expérimental, des séances de sport adapté sur prescription médicale, en direction des mineurs en affection longue durée ou en situation de handicap. Cette activité est en place depuis février et vient compléter l'offre associative de notre commune. Nous travaillons à son maintien pour 2021-2022. Nous restons également attentifs aux différentes sollicitations et essayons de nous rendre disponibles afin d'accompagner les nouveaux projets associatifs et le tissu associatif existant dans les domaines culturels, sportifs, environnementaux, loisirs...

Communication



IntraMuros

En complément de votre bulletin « Demain à Charnècles » mensuel, du site internet, de la page Facebook, du panneau lumineux, des panneaux d'affichage, ..., vous pourrez désormais retrouver toute l'actualité communale dans l'application mobile (Android ou iOS) IntraMuros.

Vous pourrez aussi communiquer directement avec l'équipe municipale via un bouton « Signaler », et de nouvelles fonctionnalités apparaîtront régulièrement.

Pour télécharger l'application, rendez vous sur votre magasin d'application, ou scannez directement ce code :



Charnècles

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

La vie communale

Samedi 4 septembre Charnècles

FORUM des Associations – Gymnase
9h00 – 12h00

Journées des nouveaux arrivants
Rendez-vous devant la mairie à 11h00



Cérémonie commémorative des fusillés du 30 juillet 1944

Le dimanche 25 juillet à 10h30, la municipalité de Charnècles vous convie à venir vous recueillir devant le monument des fusillés, route de Rives.

Un moment à partager pour la mémoire des douze prisonniers qui furent abattus le 30 juillet 1944, par les soldats allemands sur le territoire de la commune de Charnècles.

La cérémonie se poursuivra au cimetière devant la tombe du fusillé inconnu et celle d'un journaliste tué par les allemands, avant de se terminer par un verre de l'amitié en mairie.



L'agenda

Dimanche 25 juillet—10h30

Cérémonie des fusillés—Monument des fusillés (route de Rives)

Samedi 4 septembre

Forum des associations—Gymnase

Accueil des nouveaux arrivants—Mairie

Vendredi 17 septembre au mardi 21 septembre

Journées du Patrimoine : parcours commenté, exposition

Dimanche 10 octobre

Marché d'automne

Jeudi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice—Cimetière

Regards sur le patrimoine

Printemps des cimetières

Belle participation au Printemps des Cimetières

Le soleil était de la partie pour accompagner les vingt-cinq personnes qui ont participé aux visites proposées, sur les deux journées de visite.



De nombreux tacoules, mais aussi des amateurs de patrimoine funéraire venus des communes voisines, ont parcouru le cimetière en découvrant aux détours des allées une croix latine, une fleur gravée dans la pierre, des épitaphes remarquables sur les stèles d'anciens maires, des sœurs institutrices....

Une déambulation, ponctuée par des rappels de rites passés, avec photos à l'appui, des enterrements avec char et chevaux, le corbillard qui a été en service jusque dans les années 1970....

Cette visite s'est achevée par un moment convivial, autour d'un pot offert par la Mairie, qui a permis des échanges forts intéressants entre tous les participants.



Journées du patrimoine

Du vendredi 17 au mardi 21 septembre 2021



Depuis plusieurs années le rendez-vous est pris pour les Journées du Patrimoine à la mi-septembre, en partenariat avec la mairie.

Cette année, quelques propositions différentes pour découvrir le patrimoine de notre village !

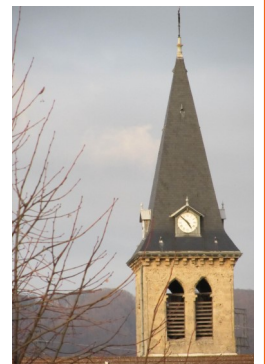
Tout d'abord ces journées débuteront dès vendredi 17 septembre avec une exposition à découvrir dans la salle du conseil à la mairie à 15h30, avec l'inauguration à 18h00. On pourra voir les très nombreuses cartes postales du village, des photos de classes et de conscrits dans lesquelles beaucoup de personnes pourront se reconnaître et compléter le nom des élèves, des documents anciens, des objets représentant notre patrimoine.

Un diaporama avec une ambiance sonore, présentera des lieux, des bâtiments, des paysages tacoules.

Samedi 18, rendez-vous à 14h00 pour une visite commentée et approfondie de l'église, suivie de celle de l'exposition à la mairie.

Dimanche 19, l'expo sera ouverte de 10h00 à 12h00. Dès 14h30, Andrée Budillon vous emmènera pour une balade patrimoniale, dans le village. Rendez-vous au centre, en face de la boulangerie. Après une visite de l'usine, fabrique de chaussure Lady, avec de nombreux documents et objets à l'appui, elle fera ressurgir du passé, la forge, le charron, les cafés d'antan, le téléphone public et autres épiceries, laiterie, etc. Après une halte au lavoir du Puits Barral, le rappel de l'école des frères au « patro » et toutes les activités des temps anciens autour de ce bâtiment, une descente vers des maisons datant du Bas Moyen Age.... La déambulation se poursuivra sur le site de l'ancienne chapelle pour finir par une visite de l'exposition à la mairie.

Lundi et mardi on pourra encore visiter l'exposition en mairie (9h30 à 12h00, 15h30 à 17h00). Ces deux jours seront ouverts aussi pour les écoliers.



CCAS

Aides

- Une aide ponctuelle aux personnes en recherche d'emploi peut être accordée aux demandeurs d'emploi, non indemnisés, âgés de 18 à 25 ans ainsi qu'à ceux âgés de plus de 50 ans. Le montant de l'aide forfaitaire s'élève à 50 €. La demande d'aide est renouvelable une fois au cours de la même année civile, si nécessaire.
- Une aide exceptionnelle, quelquefois urgente, et très ponctuelle, peut être attribuée au vu d'un examen de la situation de la personne. Le montant de cette aide, attribuée sous forme de bons d'achat prioritairement alimentaire (hors boissons alcoolisées), est de 100 €. Au-delà, s'adresser au centre Médico-social de Tullins.
- Une prime « Vacances 2021 » pourra être allouée pour les enfants de Charnècles nés entre le premier janvier 2007 et le 31 décembre 2015. Le montant de la prime est fonction du quotient familial du foyer.
- Pour favoriser l'accès à la restauration scolaire de tous les élèves charnéclois, le CCAS peut prendre en charge 50% des frais pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 400 €.
- Pour tous renseignements complémentaires tels que les conditions d'éligibilité à ces aides, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, rubrique VIE MUNICIPALE/CCAS, ou téléphoner en mairie.

Portage des repas

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie (contacts en dernière page).

Téléalarme

Un dossier est à retirer en mairie. Le règlement se fait entre le bénéficiaire et le prestataire.

Plan canicule

Comme chaque année en période estivale, le CCAS active le dispositif « Plan Canicule ».

Le CCAS possède un listing des personnes habitant sur notre commune de plus de 75 ans mais il est souhaitable de lui communiquer, en téléphonant à la mairie (04 76 91 07 29) ou par mail à accueil@ville-charnecles.fr, tous les changements de coordonnées survenus (téléphone, adresse...). Nous invitons aussi toutes les personnes fragilisées, isolées à se faire connaître au secrétariat de mairie qui transmettra aux membres du CCAS.

ATTENTION CANICULE

Bovez de l'eau et restez au frais

Entrez l'eau, Mouillez-vous le corps, Entrez le soleil

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement, Portez un masque, Maintenez une distance d'un mètre

MAÎTRISEZ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) | social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Du 1^{er} juin au 30 août 2021

Plan CANICULE

Ne restez pas isolés et passez un été en toute sérénité

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) | www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen (émis par les fleurs généralement en août et septembre) provoque des réactions allergiques chez de nombreuses personnes : rhinite, conjonctivite, asthme, atteintes cutanées...

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. Nous vous rappelons que par arrêté municipal, **tous les habitants et exploitants de la commune** sont tenus de procéder à la destruction des plans d'ambroisie sur leur propriété.

Pour tous renseignements, rendez vous sur le site : <http://www.signalement-ambroisie.fr>, ou contactez par l'intermédiaire de la mairie le référant ambroisie de la commune.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES ?



Télécharger l'application **SIGNALEMENT AMBROISIE** sur votre IPHONE ou sur smartphone ANDROID ou rendez-vous sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://www.signalement-ambroisie.fr)



Moustique-tigre

Depuis 2012, le moustique tigre est présent dans notre région. Il est vecteur de maladies, et nécessite que toutes les mesures soient prises pour l'éradiquer ou limiter sa progression : **l'implication de chacun reste la meilleure solution.**

Chaque femelle pond environ 200 œufs dans une très petite quantité d'eau. C'est là que nous devons tous agir : **privons-le d'eau !**

Mais c'est aussi en **entretenant** nos jardins, élaguant les arbres, débroussaillant les haies et herbes hautes, évitant le stockage de débris végétaux, que nous pourrons limiter les lieux de repos du moustique-tigre.

Plus d'informations sur <https://www.eid-rhonealpes.com>

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir... PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

Le carnet

Souhaitons la bienvenue à

Nathanaël DÉJOUY	né le 15 janvier à VOIRON
Marie MAGNIER	née le 26 février à VOIRON
Lucia DELAYGUES	née le 27 mars à GRENOBLE
Romy GARCIA	née le 18 mai à VOIRON

Ils nous ont quittés

Andrée SMANIOTTO	le 24 janvier
Clémence FERRAND	le 17 mars
Georges GONTIER	le 1 ^{er} avril
Giuseppe VECCHIO	le 9 mai
Eliane FLAMBARD	le 8 juin

Bon anniversaire à notre doyenne

Ce 15 juin, Christine LABBÉ, vice-présidente du CCAS, a remis au nom de la municipalité une jolie plante à Madame VILLETON pour ses 101 ans.

Madame VILLETON a toujours un solide sens de l'humour et une bonne humeur communicative.

Elle conserve également une mémoire intacte quant à l'histoire locale.

Nous lui souhaitons encore de nombreux anniversaires à fêter !



Votre mairie

Contacts

- **Accueil mairie** : 04.76.91.07.29
accueil@ville-charneclès.fr
- **Garderie et restaurant scolaire** : 04.76.65.26.29
- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charneclès.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charneclès.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie (en orange, accueil téléphonique uniquement)

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi** : 9h - 12h
Lundi : 15h30 - 17h30
Jeudi : 15h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 16h

Pour passer un bel été

Opération Tranquillité Vacances. Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Toutes les informations ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

LADY

Fabricant de chaussures pour femmes
MAGASIN D'USINE



www.chaussures-lady.fr
410 Le Grand Chemin - 38140 Charnècles
04 76 91 41 19



FERRARI FRÈRES
GARAGE de CHARNÈCLES
Tél : **04 76 91 00 04** - Fax 04 76 65 22 90
Email : garagedecharnecles@orange.fr

Spécialiste **MERCEDES** et **TOYOTA**
Vente et réparations mécanique, carrosserie, peinture

TOUTES MARQUES, TOUTES ASSURANCES • RELAIS HERTZ

DÉPANNAGE 20H/24
515, route de Voiron - 38140 CHARNÈCLES

MAISON BROCHIER VALÉRIE

TRAITEUR

Pour toutes vos manifestations,
fêtes, apéritifs dînatoire, buffets...



Valérie BROCHIER
121 rue du 8 Mai 1945 38140 RENAGE
04 76 65 32 95 - valeo38@hotmail.fr

Vos réceptions :
Mon métier !



Fabricant isérois de panneaux de signalisation et de signalétique



EQUIPEMENT DE LA ROUTE
• PANNEAUX DE SIGNALISATION
• PRODUITS DE SÉCURITÉ

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE
• SIGNALÉTIQUE
• TOTEMS
• MOBILIER URBAIN

75 rue de l'Eygala Centr'alp - 38430 Moirans
04 76 50 24 54 - accueil@pubalpes.fr

BAR - TABAC

LES PLATANES

Ouvert 7/7

455, le Grand Chemin 38140 Charnècles
Tél. 09.67.23.57.00
E-mail : barlesplatanes@outlook.fr



PME SERVICES

Partenaire d'AXELIUM Conseils
pme.services61@gmail.com
06 86 86 89 21

Social & Ressources Humaines :

- Paye, DSN, DPAE
- Solde de tout compte
- Contrats de travail et avenants
- Déclarations arrêt de travail, maladie
- Rupture conventionnelle
- Licenciement

Gestion :

- Prévisionnels
- Tableaux de bord
- Suivi mensuel entre le prévisionnel et le réalisé

Juridique :

- Création de société
- Formalités (transfert du siège social)
- Changement de gérant

Dernière minute—collecte des déchets

Pendant l'été, les tournées de ramassage des poubelles peuvent avoir lieu le matin au lieu de l'après-midi. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



NOUS, ON FAIT SWINGUER NOS VILLAGES !



L'APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA

**Envie de faire bouger les choses autour de vous ?
Participez à l'Appel à projets jeunes de la MSA !
Présentez un projet et remportez une bourse pour le réaliser.**

COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

Pour retirer votre dossier, contactez votre MSA :

alpesdunord.msa.fr

Tél. 04 79 62 87 40

**Date limite de dépôt de candidature :
17 novembre 2021**

RENTRE DANS LA DANSE AVEC TES DIFFÉRENCES !

Martin et ses amis de Bac Pro, ont monté un spectacle de danse avec les jeunes résidents de la maison d'accueil spécialisée de la commune. Face à la danse, ils étaient tous égaux !

Avec la bourse de l'Appel à projets jeunes MSA, ils ont pu faire tourner leur spectacle dans plusieurs villages et collèges du canton pour changer le regard de tous sur le handicap !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE BOUGER LES CHOSSES AUTOUR DE VOUS ?



• **L'Appel à projets jeunes MSA** soutient les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales.

• **Qui peut s'inscrire ?**
Des groupes constitués d'au moins trois jeunes âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.



Quelles sont les thématiques concernées ?

- Culture
- Santé
- Vivre ensemble

Quels sont les critères de sélection ?

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

COMMENT ÇA MARCHE ?

• **Un concours local**
Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets.

Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

• **Un concours national**
Les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix «Coup de cœur Facebook» sont invités à Paris au Salon International de l'Agriculture.

Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 € et 2 prix spéciaux offerts par les partenaires de la MSA.



L'armée de Terre propose des stages « découvert » ou professionnels sous conventions. Ils s'organisent sur une durée allant de 1 semaine à 6 mois maximum.

Les Contrats Armées-Jeunesse (CAJ) sont des contrats de travail à durée déterminée, de trois mois maximum. Ils offrent une première expérience professionnelle à des étudiants, bac+3 minimum, en fin d'études ou jeunes diplômés.

Les contrats d'apprentissage ou d'alternance sont aussi une forme d'expérience présentés aux jeunes, du CAP/BEP au master, et pour une durée de 6 mois à 3 ans.

Les informations sur <https://www.stages.defense.gouv.fr>

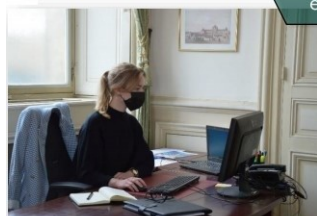
10 000 offres

de stages ont été émises en 2020 sur l'ensemble du territoire, dont des CAJ.

Master 1 en relations internationales – stage professionnel de 3 mois au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

Master 2 en communication – stage professionnel de 6 mois au sein de la cellule communication d'un régiment de l'armée de Terre

Quelques exemples



Stage en entreprise de 3^e – stage de découverte d'une semaine dans un régiment de l'armée de Terre.